

Le premier document déjà rencontré mentionne quatre Napoléon, nés entre 1805 et 1810 à Orange.

Napoléon (Euf. Trouie)	29 nivose an 13
Napoléon (Euf. abaud)	12 May 1807
Napoléon (Euf. abaud) veuve de Gaspard Sadroy	22 Juillet 1807
Napoléon Charbonnier	28 Janvier 1810

Qu'en est-il du premier de cette liste, né le 29 nivôse an 13, soit le 19 janvier 1805.

N<sup>o</sup> 100.  
Acte de naissance  
de Napoléon  
Enfant trouvé

L'an treize le vingt neuf nivose heure de quatre du soir, devant nous maire officier public de l'état civil de la ville d'Orange, département de Vaucluse, et comparue Marie Agnès Estran l'une des Desservantes de l'hospice de charité de laditte ville, laquelle nous a déclaré que le jour d'hier entre sept et huit heures du soir elle entendit sonner la clochette de la porte dudit hospice, et l'ayant ouverte, elle trouva couché sur le seuil extérieur de laditte porte un enfant tel qu'elle nous le présente, vêtu d'un mauvais linge de bourrete à raye verte et noire, d'un autre linge de même étoffe et couleur, d'une bande de coton à raye bleue et blanche, un autre mauvais linge de toile blanche

L'an 13 le 29 nivose heure de quatre du soir, devant nous maire officier public de l'État civil de la ville d'Orange, département de Vaucluse, et comparue Marie Agnès Estran l'une des desservantes de l'hospice de charité de laditte ville, laquelle nous a déclaré que le jour d'hier entre sept et huit heures du soir elle entendit sonner la clochette de la porte dudit hospice, et l'ayant ouverte, elle trouva couché sur le seuil extérieur de ladite porte un enfant tel qu'elle nous le présente, vêtu d'un mauvais linge de bourrete à raye verte et noire, d'un autre linge de même étoffe et couleur, d'une bande de coton à raye bleue et blanche, un autre mauvais linge de toile blanche (...)

Sous les deux premiers, un corsillon de limoge fond rouge à raye blanche bordé de bleu, doublé de blanc et gris, garni d'un tour de gorge de mousseline brodée; ayant une coiffe d'indienne bleue mouchetée de blanc garnie d'une dentelle à œil de perdrix, une calotte blanche bordée de blanc et un fichu de mousseline. Après avoir visité l'enfant, nous avons reconnu qu'il étoit du sexe masculin, qu'il paroissoit être âgé d'un jour, et vérifié qu'il s'étoit trouvé dans ses vêtements un écrit portant les mots: l'intention est de le faire appeler Napoléon. De suite nous avons inscrit l'enfant sous le nom de Napoléon, et avons ordonné qu'il fut remis à la dite Estran pour être rapporté dans ledit hospice.

De quoi nous avons dressé le présent procès verbal, en présence de S<sup>rs</sup> Thomas Estran propriétaire âgé de soixante cinq ans, et Antoine Caulet aussi propriétaire âgé de cinquante sept ans, demeurant tous deux place de la commune quartier de l'ange, qui l'ont signé ainsi que lad. Estran, avec nous, après que lecture leur en a été faite.

Estran Caulet Estran

AD - Orange - naissances - pages 34 et 35

Sous les deux premiers, un corsillon de limoge fond rouge à raye blanche bordé de bleu, doublé de blanc et gris, garnie d'un tour de gorge de mousseline brodée; ayant une coiffe d'indienne bleue mouchetée de blanc garnie d'une dentelle à œil-de-perdrix, une calotte blanche bordée de blanc et un fichu de mousseline. Après avoir visité l'enfant, nous avons reconnu qu'il était du sexe masculin, qu'il paraissait être âgé d'un jour, et vérifié qu'il s'était trouvé dans ses vêtements un écrit portant les mots: l'intention est de le faire appeler Napoléon. De suite nous avons inscrit l'enfant sous le nom de Napoléon et avons ordonné qu'il fut remis à la ville à ladite Estran pourrait être rapporté dans ledit hospices. De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, en présence de Sieurs Thomas Estran propriétaire âgé de 65 ans, et Antoine Caulet aussi propriétaire âgé de 57 ans, demeurant place de la commune quartier de l'ange, qui l'ont signé ainsi que ladite Estran, avec nous, après que lecture leur en a été faite.

Cet acte d'état-civil complet montre que les témoins sont toujours les mêmes: ici pour celui appelé Eutrope, nés tous deux en 1805, l'un en janvier et l'autre en mai. L'enfant ne porte qu'un patronyme, demandé par la personne qui l'a abandonné. Cela montre que la personne sait écrire, ou du moins juste assez pour faire part de son intention de dénomination. Par la suite, personne ne lui donne de prénom! Ce qui est assez singulier.

Le retrouver, par un acte de décès ou de mise en nourrice (peu facile à retrouver) relève du miracle. Et pourtant, dans le registre des mariages à Sarriens, il réapparaît. Né en 1805, il contracte mariage en 1829, il a 24 ans révolus. Il n'est donc pas majeur, puisque selon le code napoléonien, la majorité civile est reconnue à 21 ans pour les femmes et 25 ans pour les hommes.

N° 26  
 Napoléon  
 et  
 Magdelaine  
 Gautier

L'an mil huit cent vingt six le cinq novembre à onze heures avant midi dans la  
 Salle de l'Hotel de ville de Sarriens Canton de Carpentras (Nord) Département de Vaucluse  
 par devant nous Jean Baptiste Arnoux adjoint à la mairie faisant les fonctions d'officier de  
 l'état civil par délégation de Monsieur le maire en date du cinq février mil huit cent  
 vingt six sont comparus d'une part Sieur Napoléon cultivateur âgé vingt quatre  
 ans révolus domicilié en cette commune né à Orange le dix neuf janvier mil huit cent  
 cinq majeur fils des hospices civils d'Orange, autorisé à contracter mariage par consente-  
 ment de la commission administrative des dits hospices en date du trente octobre  
 dernier, devenu légalisé et déposé entre nos mains en d'autres part demoiselle  
 Magdelaine Gautier couturière âgée de trente ans révolus domiciliée et  
 née en cette commune le cinq mars mil sept cent nonante neuf, fille de défunt  
 Louis Gautier décédé à Orange le sept décembre mil huit cent vingt cinq comme il  
 en comte par l'extrait de son acte de décès à nous exhibé et de défunte Marie Sabon  
 décédée à Violés arrondissement d'Orange le dix janvier mil huit cent vingt trois  
 comme le prouve l'extrait de son acte de décès à nous réunis, et dont les ayant tant paternels  
 que maternels sont également décédés ainsi que nous l'avons attesté avec serment ici même  
 pour chacun d'eux prêtés la future et les quatre témoins ci-après nommés lesquels ont  
 ajouté ignorer leur décès et dernier domicile; lesquels futurs pour nous ont requis de  
 procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont  
 été faites en cette commune les dimanches vingt cinq octobre dernier et premier du  
 courant à l'heure de midi devant la porte de notre maison commune ainsi qu'il en  
 comte par notre registre à ce destiné, aucune opposition au dit mariage ne nous  
 ayant été signifiée, faisant droit à leur requête après avoir donné lecture  
 des pièces sus mentionnées et du chapitre dix du titre du code civil intitulé 'Des  
 mariages, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils voulaient  
 prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et  
 affirmativement déclarons au nom de la loi que Sieur Napoléon et demoiselle  
 Magdelaine Gautier sont unis par le mariage de quoi nous avons dressé

AD - Sarriens - mariages 1829 - page 31

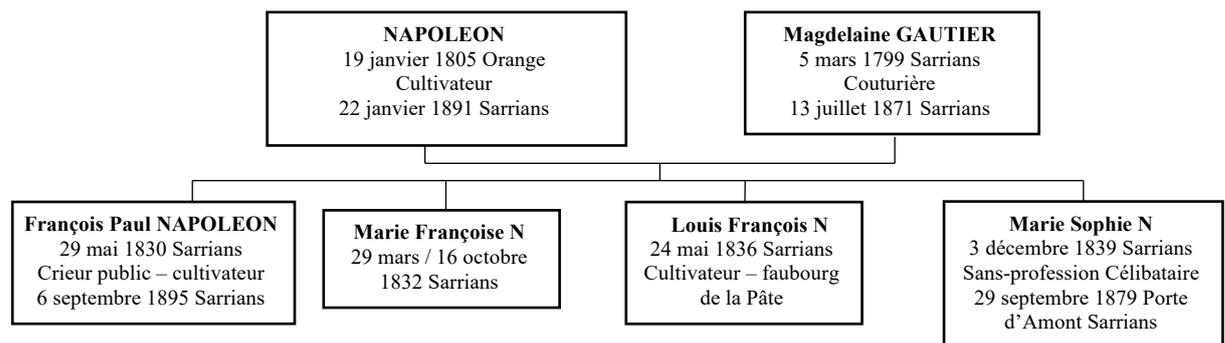
L'an 1829 et le 5 novembre à 11h avant midi dans la salle de l'hôtel de ville de Sarriens canton de Carpentras (Nord) département de Vaucluse par devant nous Jean-Baptiste Arnoux adjoint à la mairie faisant les fonctions d'officier de l'État civil par délégation de Monsieur le maire en date du 5 février 1826 sont comparus d'une part Sieur Napoléon cultivateur âgé de 24 ans révolus domicilié en cette commune né à Orange le 19 janvier 1805 majeur fils des hospices civils d'Orange, autorisé à contracter mariage par consentement de la commission administrative des hospices en date du 30 octobre dernier, devenu légalisé et déposé entre nos mains et en d'autres part demoiselle Magdelaine Gautier couturière âgée de 30 ans révolus domiciliée et née en cette commune le 5 mars 1799, fille de défunt Louis Gautier décédé à Orange le 7 décembre 1825 comme il en comte par l'extrait de son acte de décès à nous exhibé et de défunte Marie Sabon décédée à Violés arrondissement d'Orange le 10 janvier 1823 comme le prouve l'extrait de son acte de décès à nous réunis, et dont les ayant tant paternels que maternels sont également décédés ainsi que nous l'avons attesté avec serment ici même pour chacun de prêter la future et les quatre témoins ci-après nommés lesquels ont ajouter ignorer leur décès et dernier domicile ; lesquels futurs pour nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette commune le dimanche 25 octobre dernier et premier du courant à l'heure de midi devant la porte de notre maison commune ainsi qu'il comte par notre registre à ce destiné, aucune opposition audit mariage ne nous ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requête

après avoir donné lecture des pièces sus mentionnée et du chapitre six du titre du Code civil intitulé, du mariage, avons de demander au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Sieur Napoléon er demoiselle Magdelaine Gautier sont unis par le mariage de quoi nous avons dressé (...)

Plusieurs points sont à noter :

- Ce Napoléon n'a toujours pas de prénom ;
- Mentionné comme « fils des hospices civils d'Orange » puisque mineur, il doit demander à ceux-ci leur accord afin de pouvoir se marier ;
- Une commission, réunie le 30 octobre 1829, statue et accorde la permission à cette union ; d'om la mention de « majeur » dans l'acte.

Cette union est féconde avec deux filles et deux garçons :



Les garçons fonderont des foyers :

- François Paul se mariera le 21 octobre 1859 avec Marguerite BRUN de Sarrians, ils auront deux enfants, Paul Jean qui ne vivra que quelques mois en 1867 et Émilie Marie qui naîtra en 1868 ;
- Louis François se mariera le 14 octobre 1857 avec Madeleine ARCHINAL de Sarrians, couturière de son état. Ils auront quatre enfants et habiteront faubourg de la Pâte, à la maison Arnoux. L'aîné des enfants : Louis ne vivra que quelques jours en septembre 1860, Marie-Louise naîtra en 1862, Eugénie en 1866 et Paul Louis ne survivra que quelques mois en 1869.

Ce « sieur Napoléon » né en 1805, en pleine gloire impériale, n'était pas né sous les meilleurs auspices, et pourtant il a pu travailler et fonder une famille. Lui et son épouse sont illettrés comme le mentionne leur acte de mariage. Leur fils aîné apprendra à lire et écrire, alors qu'il est cultivateur, il change de métier et devient crieur-public, annonçant par proclamations officielles les nouvelles municipales, préfectorales ou nationales. Il pouvait à l'occasion annoncer le passage d'une compagnie théâtrale, de forains ou camelots.